



Syndicat National des Cadres Pénitentiaires

Affilié à la CFDT (Confédération Française Démocratique du Travail)

Adresse : 505 rue de Cuincy, BP 707, 59507 DOUAI Cedex
Tél: 03.61.16.23.15 ou 03.27.71.12.96 **Fax**: 03.27.96.97.06
Mail : sncp@sncp-cfdt.org **Site Internet** : <http://www.sncp-cfdt.org>

Douai, le 24 Novembre 2014

VISITES SUR LA DISP DE BORDEAUX

CP MONT-DE-MARSAN – MC SAINT-MARTIN-DE-RE – CP POITIERS-VIVONNE

Le secrétaire national, Monsieur Eric FIEVEZ, s'est rendu en visite dans quelques établissements de la DISP de Bordeaux.

Le 12 novembre, c'est en compagnie de Mr Philippe RAMUSCELLO, Chef d'établissement à la MA d'Agén, qu'il a visité le CP de Mont-de-Marsan.

Puis le 13 novembre, c'est en compagnie de Mr Sébastien VANROYEN, permanent national, de Me Nicole BERTRON-PLE, Chef de détention à la MC de Saint-Martin, de Mr Christian PATRONE, Chef d'établissement à la MA d'Angoulême et de Mr Stéphane GIRAUD, Major à la MA de Rochefort, qu'il visite la centrale de Saint-Martin. La visite est effectuée par Mr Ahmed EL-MARBOUH, Formateur sur l'établissement.

Enfin, le 14 novembre, c'est accompagné de Messieurs PATRONE et VANROYEN qu'il visite le CP de Poitiers-Vivonne. La visite sera effectuée par Mr Cédric ESTEFFE, Responsable de l'infrastructure à l'établissement, puis par Mr Frédéric ONILLON, Adjoint au CDD.

Si les structures diffèrent grandement selon leurs missions et leur « typographie », la problématique pour les officiers reste bien souvent la même... A savoir, **une importance de plus en plus grande des charges administratives, se faisant au détriment de la connaissance directe du terrain**, même si aucun de ces établissements ne souffre d'un manque en effectifs de personnel de commandement, comme c'est parfois le cas ailleurs.

Il reste néanmoins le problème désormais récurrent de **l'absentéisme** de certains surveillants et ce, même si les conditions de travail sont très correctes localement. **Le SNCP-CFDT entend dénoncer clairement ce type de comportement, qui pénalise avant tout l'ensemble des collègues surveillants, essayant encore et toujours de mener à bien leurs missions quotidiennement...**

Par-ailleurs, le SNCP-CFDT s'interroge sur le positionnement parfois étrange des Officiers au sein de l'établissement. Ainsi, à la centrale de Saint-Martin de Ré, la chef de détention est chargée des enquêtes disciplinaires (quand elle n'est pas préposée aux photocopies) et ne peut donc dégager suffisamment de temps pour aller en détention... Un repositionnement au sein de la structure est grandement souhaitable, afin de permettre de meilleures remontées d'informations et pour préserver au mieux le bon accomplissement des gestes professionnels.

Enfin, tout comme sur la DISP de Lyon et ailleurs, **une grande inquiétude concerne les officiers logés !** En-effet, l'arrêté du 17 juillet 2014 définit la liste des fonctions permettant l'octroi d'un logement pas NAS ou par COP.



Syndicat National des Cadres Pénitentiaires

Affilié à la CFTD (Confédération Française Démocratique du Travail)

Adresse : 505 rue de Cuincy, BP 707, 59507 DOUAI Cedex

Tél: 03.61.16.23.15 ou 03.27.71.12.96 **Fax**: 03.27.96.97.06

Mail : sncp@sncp-cfdt.org **Site Internet** : <http://www.sncp-cfdt.org>

Parmi ces postes, beaucoup d'officiers sont logés actuellement par NAS et ils bénéficient du moratoire jusqu'en septembre 2015, mais devront donc ensuite rendre le logement ! Ils vont donc se trouver à la rue, sans qu'aucune compensation financière ne soit prévue ! Le SNCP-CFTD communiquera très prochainement sur cette question.

Le SNCP-CFTD remercie l'ensemble des personnels de ces établissements pour leur écoute et la qualité de leur accueil, ainsi que les chefs d'établissement, qui ont tenu à nous voir, afin de faire le point sur nos visites et écouter notre ressenti sur la situation.

La délégation du SNCP-CFTD

SNCP